



Pourquoi écrit-on « aucun souci » au singulier en 6e ?

Maîtrise « aucun souci » et « pas de souci » en 6e : leçon claire, exercices progressifs, corrigé détaillé et PDF à imprimer.

orthographe-francais

Correction

Exercice 1 : « Pour ce devoir, je n'ai aucun **souci**. » *Aucun* accompagne un nom au singulier.

Exercice 2 : « Pas de **souci**, je peux t'expliquer la leçon. » L'expression signifie « pas de problème ».

Exercice 3 : « **Aucun souci** ne bloque la sortie scolaire. » Après *aucun*, on écrit le singulier.

Exercice 4 : « Léa a des **soucis** de connexion. Son frère n'a aucun **souci** avec son ordinateur. »

Exercice 5 : « Mes **soucis** sont réglés. » Le déterminant, le verbe et le nom passent au pluriel.

Exercice 6 : Faux. Dans une réponse rassurante, *pas de souci* est correct. Le pluriel n'est pas obligatoire.

Exercice 7 : « Aucun **souci** ne reste, mais Paul raconte ses anciens **soucis** à sa sœur. »

Exercice 8 : Réponse possible : « Je n'ai **aucun souci** pour rendre mon livre. » « Mes **soucis** de transport sont terminés. »

Retiens cette règle : après « aucun », écris presque toujours « souci » au singulier. Pour « pas de souci », lis toute la phrase et vérifie ce que tu désignes. Complète les exercices au crayon, puis compare tes réponses avec le corrigé.



Continue sur blog-orthographique.fr

Blog Orthographique - Document pédagogique